

# SAUVEGARDE



## Bulletin sur les espèces en péril

Publié par le Service canadien de la faune

octobre 2000 N° 17

### Les propriétaires fonciers participent aux efforts de rétablissement

RÉDIGÉ PAR : ROBERT WENTING

En collaboration avec son plus récent partenaire, la Canadian Cattlemen's Association, l'équipe de rétablissement de la Pie-grièche migratrice (population de l'Est) lance une nouvelle initiative d'intendance de l'habitat au Québec, en Ontario et au Manitoba.

Le but de ce partenariat consistera à améliorer et à maintenir d'ici cinq ans deux mille hectares de terrains à herbes courtes au premier stade de succession, qui caractérise l'habitat de l'Est de la Pie-grièche migratrice (*Lanius ludovicianus migrans*) dans chacune des sept régions principales identifiées dans les trois provinces.

Des initiatives particulières d'intendance consisteront entre autres à créer des pâturages à bovins, à éliminer les surcroissances d'arbres et d'arbustes et à produire un bulletin fondé sur les réalités des propriétaires fonciers et traitant de la Pie-grièche migratrice de l'Est, ainsi que des vidéos et un certain nombre de messages d'intérêt public destinés aux ondes des stations de télévision locales.

Ces activités d'intendance se feront en conjonction avec un suivi continu des



PHOTOJ. SCHUMACKER/VIREO

Les propriétaires fonciers participent à une initiative d'intendance visant le rétablissement de 2 000 hectares de l'habitat de la Pie-grièche migratrice.

populations sauvages existantes au Canada et aux États-Unis, la propagation sur le terrain de couples élevés en captivité et la mise en liberté de ces couples et de leurs petits (en partenariat avec les propriétaires fonciers participants) et avec d'autres activités de recherche qui contribueront à la stratégie de rétablissement pour cette sous-espèce au Canada.

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a inscrit l'espèce comme étant en voie de disparition en 1991. L'objectif de l'équipe de rétablissement est de maintenir ou d'améliorer la population sauvage nichant au Canada de manière à pouvoir retirer

son statut d'espèce en voie de disparition.

La population nicheuse du Canada, malgré une certaine amélioration, reste dangereusement basse. En 2000, aucun oiseau n'a été observé au Québec. En Ontario, 27 couples ont été relevés dans la plaine de Napanee, sept dans la plaine de Carden, un dans la région de Smiths Falls, un sur l'île Manitoulin et un dans le comté de Bruce. Pendant ce temps, 11 couples nicheurs ont été observés dans Sud-Est du Manitoba.

Le niveau de recrutement de juvéniles d'un an dans la population nicheuse semble bas. Des 150 oisillons bagués en 1999 dans la plaine

*suite à la page 2*

### À l'intérieur

Monsieur Dauphiné prend sa retraite.....	3
Conserver les liens.....	4
Algonquin-Adirondack.....	6
Connaissances traditionnelles.....	7
Examen des critères.....	7
Suivre les déplacements des tortues luths.....	8

## Mise à jour du RESCAPÉ

### Le groupe de travail aborde les questions du rétablissement

Une réunion de deux jours du Groupe de travail national sur le rétablissement, comprenant des spécialistes gouvernementaux et non gouvernementaux du rétablissement qui donnent forme au programme national de rétablissement (RESCAPÉ) a eu lieu en octobre. Le groupe de travail est préoccupé par un certain nombre de sujets, notamment :

- l'établissement des priorités pour le rétablissement des espèces;
- l'identification de l'habitat essentiel;
- le regroupement d'espèces pour une planification multi-espèces;
- l'élaboration de lignes directrices pour des plans de rétablissement multi-espèces;
- l'élaboration de lignes directrices pour, entre autres, les nominations et la composition de l'équipe de rétablissement;

- l'élaboration de lignes directrices pour la préparation et l'approbation d'un plan de rétablissement;
- l'élaboration des exigences pour les plans de gestion visant les espèces préoccupantes;
- l'intégration des connaissances traditionnelles autochtones au rétablissement;
- l'élaboration d'un plan pour des consultations au sujet du plan national de rétablissement en évolution et pour la distribution de celui-ci.

Il y aura plus d'information concernant ces réunions dans ce même encadré, dans les numéros à venir du bulletin *Sauvegarde*.



PHOTO: COURTOISIE CANADIAN WILDLIFE SERVICE

Le rapport RESCAPÉ n° 9 1998-1999 a reçu un prix de l'APEX, remis aux États-Unis pour excellence dans la conception, le contenu rédactionnel et les communications en général.

## Propagation en captivité et dialogue public clé au rétablissement

*suite de la page 1*

de Napanee, seulement 12 ont été enregistrés comme étant revenus après la migration de 2000. Remarquablement, le couple de l'île Manitoulin était composé d'oiseaux de deux ans, et il n'y a eu aucune observation d'oiseau nichant sur l'île l'année précédente.

Cette année, 20 couples de Pie-grièche migratrices ont produit 42 petits dans des installations d'élevage en captivité à l'Université McGill et au zoo de To-

ronto. Les résultats de la reproduction se sont améliorés à chaque année depuis l'établissement de ces installations en 1998. Vers la fin de la saison de reproduction de l'an 2000, les membres de l'équipe de rétablissement ont commencé à vérifier des techniques et des technologies expérimentales, étant donné qu'ils envisagent de mettre en liberté des oiseaux élevés en captivité dans des habitats

adéquats et sûres en 2001.

En 1999, l'équipe de rétablissement a coordonné la production des trois premières vidéos prévues. Cette première vidéo nous présente la Pie-grièche migratrice et son habitat. La deuxième traitera de l'intendance de l'habitat et la troisième parlera du programme de propagation en captivité et de mise en liberté. Elles seront toutes distribuées aux propriétaires fonciers ayant des habitats de Pie-grièche migratrices identifiés et le potentiel de rétablissement d'habitats.

L'équipe a aussi préparé une première production d'une série de messages d'intérêt public de 15 secondes chacun, qui seront distribués aux stations de télévision du Manitoba, de l'Ontario et du Québec. Le premier message présentera l'espèce et expliquera que des initiatives de rétablissement sont en cours et donnera un numéro de téléphone sans frais. Le second message, prévu au printemps 2001, demandera aux gens de rapporter leurs observations.

L'équipe de rétablissement demeure encouragée par l'adaptabilité évidente de cette sous-espèce et par la détermination des gouvernements, des organismes non gouvernementaux et surtout des propriétaires fonciers à travailler ensemble pour aider cet oiseau unique.

*Robert Wenting [robert.wenting@ec.gc.ca] est un biologiste de la faune au Service canadien de la faune et le président de l'Équipe de rétablissement de la Pie-grièche migratrice (population de l'Est).*

*Sauvegarde* est un périodique distribué à titre gratuit et contenant des renseignements et points de vue sur les espèces en péril. Les opinions exprimées dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques d'Environnement Canada. Le contenu peut être reproduit sans autorisation, mais la mention de provenance serait appréciée. Toute personne qui souhaite faire partie de la liste de distribution doit transmettre une demande écrite indiquant son nom, son adresse et la langue de son choix à l'adresse suivante : *Sauvegarde*, Service canadien de la faune, Environnement Canada, Ottawa, Canada, K1A 0H3.

Le périodique *Sauvegarde* est aussi disponible à [http://www.cws-scf.ec.gc.ca/es/recovery/archive\\_f.html](http://www.cws-scf.ec.gc.ca/es/recovery/archive_f.html)

Toute personne qui désire soumettre un article peut communiquer avec Danielle Gagnon du Service canadien de la faune au (819) 997-1687 et par courrier électronique : [danielle.gagnon@ec.gc.ca](mailto:danielle.gagnon@ec.gc.ca). La rédaction se réserve le droit de choisir les articles qui seront publiés, d'en modifier le contenu ou la longueur.

Coordonné par le Service canadien de la faune. Conçu et révisé par West Hawk Associates Inc.

Catalogue, Bibliothèque nationale du Canada  
Sauvegarde, Ottawa (Ontario)  
Sauvegarde : bulletin sur les espèces en péril  
Aussi publié en anglais sous le titre :  
Recovery: an endangered species newsletter  
ISSN: 0847-0308

1. Espèces en péril--Canada--Périodiques
  2. Espèces animales rares--Canada--Périodiques
  3. Plantes rares--Canada--Périodiques
- I. Service canadien de la faune II. Titre  
QL84.24.R43 574.529097105 C92-070287-2



## Retraite d'un scientifique migratoire :

### Une carrière de 35 ans ponctuée de nombreuses réalisations

RÉDIGÉ PAR : DAVID WYLYNKO

Comme de nombreuses espèces migratrices transfrontalières qu'il connaît si bien, le biologiste Charles (Chuck) Dauphiné, qui prend sa retraite du Service canadien de la faune (SCF), a voué toute une carrière aux espèces sauvages des É.-U. et du Canada. On peut dire qu'il a la migration transfrontalière dans le sang.

D'éblouissantes réalisations ponctuent ses voyages. Elles comprennent des recherches-jalons sur le caribou, le lancement d'un programme national de rétablissement des espèces en péril, la représentation du Canada aux conférences sur les espèces en péril autour du monde et la promotion de la collaboration entre le Canada et les États-Unis en matière de conservation des espèces transfrontalières.

C'est le 19 septembre 2000 qu'il a pris sa retraite. Ce jour-là, il y aura 35 ans que M. Dauphiné, après avoir terminé sa maîtrise en biologie de la faune au College of Environmental Science and Forestry de la New York State University, déménageait vers le nord pour venir travailler au SCF.

D'une façon, c'était un retour aux sources. Les grands-parents de M. Dauphiné ont habité au Canada avant de déménager aux É.-U., et il a lui-même grandi dans l'État de New York près de la frontière, visitant souvent le Canada.

Vers la fin des années 1960, M. Dauphiné et trois autres biologistes du SCF ont étudié une population déclinante de caribous des toundras près de la baie d'Hudson. « Ce fut une des études les plus approfondies jamais réalisées sur la biologie des caribous; on a pénétré dans des domaines inexplorés » dit-il. Il a continué son travail sur les caribous dans le Nord du Québec et dans les parcs nationaux jusqu'en 1978.

En 1978, M. Dauphiné a pris un poste de superviseur à Ottawa, dirigeant un groupe qui étudiait le problème des contaminants dans les Grands Lacs et les espèces sauvages dans les forêts exploitées, et qui menait un programme d'interprétation pour le grand public.

En 1985, une date fondamentale, il est devenu le coordonnateur des questions relatives aux espèces en péril à l'administration centrale du SCF, et le représentant du SCF au Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC,



PHOTO: COURTOISE CHUCK DAUPHINE

Charles (Chuck) Dauphiné, scientifique itinérant, termine une brillante carrière de 35 ans.

alors le CSEMDC), l'organisme qui dresse la liste des espèces fédérales en péril au Canada. Il a aussi assumé la responsabilité de l'autorité scientifique au Canada dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur le commerce international des espèces de flore et de faune sauvages menacées d'extinction (CITES), l'organisme international régissant le commerce mondial des espèces en péril.

L'année 1989 fut une autre année déterminante pour M. Dauphiné, surtout en raison de trois initiatives principales : le lancement de RESCAPÉ, le programme national de rétablissement qu'il a aidé à mettre sur pied, le lancement du bulletin Sauvegarde, qu'il a coordonné dans le cadre de son rôle de responsable de la conscientisation du grand public, et la publication de *La nature aux abois*, dont il était coauteur. La publication était le premier compte rendu exhaustif des problèmes concernant les espèces en péril, et celui-ci a accru de beaucoup la conscientisation du public.

Durant les années 1990, Chuck s'est concentré de plus en plus sur la CITES. Le travail de M. Dauphiné avec la CITES l'a transporté en Europe, en Asie, en Amérique du Sud et en Afrique, des voyages qui ont accru

son appréciation des défis posés par la conservation mondiale.

Il a aussi contribué à l'élaboration du projet de loi de 1996 sur les espèces en péril. La Loi n'a pas passé, mais un nouveau projet de loi est présentement déposé au Parlement.

De façon à propos, l'une des plus récentes missions de M. Dauphiné, qui a débuté en 1996, était d'aider à la préparation d'une entente officielle entre le Canada et les États-Unis pour une collaboration en matière de la conservation des espèces transfrontalières. « Il s'agit d'identifier les espèces en péril que nous partageons puis de trouver des façons de nous entraider ».

Tout en résumant sa carrière, M. Dauphiné a exprimé sa grande satisfaction d'avoir pu travailler aussi longtemps et dans autant de différents rôles pour le même organisme. « Ce fut toujours un travail intéressant! »

Tôt ou tard, lui et son épouse Nan prévoient se réinstaller aux États-Unis où réside leur famille. Leurs deux enfants, Julie et Jonathan, ont déménagé au sud de la frontière. Pour l'instant, Chuck se contentera de continuer ses propres migrations, visitant les États-Unis et vivant au Canada.

*David Wylynko est un conseiller en communications chez West Hawk Associates Inc. à Ottawa [www.westhawk.com].*

## La conservation de la nature aux échelles régionale et continentale : Un programme scientifique pour l'Amérique du Nord

RÉDIGÉ PAR : MICHAEL E. SOULÉ  
ET JOHN TERBORGH

*Voici une version résumée d'un article qui est paru dans le périodique BioScience d'octobre 1999. Dans la version entière, les auteurs donnent de nombreux exemples pour illustrer le rôle essentiel que jouent les espèces clés dans la régulation des écosystèmes. Étant donné que ces espèces sont habituellement des carnivores qui requièrent des grandes surfaces d'habitats, comme les loups et les ours, les auteurs soutiennent que de grands paysages reliés constituent la manière la plus efficace et naturelle de réaliser les objectifs de conservation et ils examinent les étapes nécessaires au rétablissement et au maintien de ce genre de paysage.*

À l'aube d'un nouveau millénaire, les écologistes enregistrent des transformations d'habitats sans précédents dans le monde entier causées par une expansion démographique rapide, des technologies puissantes et d'irrésistibles mesures incitatives économiques. Toutefois, même si la crise de la biodiversité devient de plus en plus évidente, l'envergure de la planification et de la mise en œuvre de la conservation reste généralement inchangée. Les initiatives de conservation demeurent relativement locales, favorisant plutôt des « îlots » de conservation; il y a une prémisses implicite d'après laquelle la diversité biotique peut subsister dans des réserves d'habitats isolées.

Au cours des deux dernières décennies, la science de la biologie de la conservation a démontré que la stratégie des « îlots » ne peut pas, par elle seule, répondre à l'immense défi de la conservation de la plupart des espèces vivantes. Les preuves attestant que les réserves isolées perdent peu à peu leurs espèces indigènes, surtout les grands mammifères et les carnivores, sont accablantes. Les éléments de la solution sont connus : la grandeur et la connectivité. Ces deux éléments constituent le fondement de tout programme significatif de conservation de terres vierges ou de la biodiversité aux échelles régionale ou continentale. La réalisation sur le terrain d'un programme de grandes régions principales et de connectivité des paysages exigent cependant de la recherche, de la planification et une solide prise de position d'une importance sans précédent.

Un argument scientifique clé en faveur de grandes réserves principales est que l'architecture de réseaux viables de conservation régionaux doit, dans la plupart des endroits de l'Amérique du Nord, tenir compte des besoins des espèces clés, c'est-à-dire des espèces dont l'influence est hors de proportion avec leur abondance. Des réseaux stables et fonctionnels de terres vierges nécessitent des espèces clés, surtout des grands

carnivores, pour stabiliser les populations de proies et de plus petits prédateurs et pour aider à maintenir la diversité écologique et la résistance de nombreux écosystèmes. Si les grands carnivores sont essentiels, alors les paysages reliés constituent la manière la plus naturelle et efficace de réaliser les objectifs de conservation.

De plus en plus de preuves démontrent que la régulation descendante constitue une caractéristique commune et prévisible dans de nombreuses biocénoses terrestres et aquatiques. Des nombreuses études empiriques appuient l'idée que la prédation est un processus essentiel qui régularise le nombre d'herbivores et de « mésoprédateurs » (les carnivores de taille moyenne) et qui stabilise donc la structure

trophique de nombreux écosystèmes terrestres. Dans certaines parties des régions suburbaines et rurales de l'Amérique du Nord, la disparition des grands carnivores semble avoir contribué aux modifications dramatiques survenues dans les populations de mammifères et de plantes. En l'absence de loups et de couguars, par exemple, les cerfs, les opossums, les rats laveurs, les chats féraux, les castors et d'autres mammifères sont aujourd'hui manifestement abondants, au point de devenir nuisibles dans bien des régions. Dans certaines forêts de l'Est, le surbroutement de glands et de graines d'arbres par les cerfs de Virginie est clairement en train de modifier la tendance de régénération des arbres et de menacer certaines plantes en voie de disparition.

La réapparition de la loutre de mer, qui s'attaque aux oursins, a permis le rétablissement des forêts de varech qui avaient été dépouillées pas des oursins qui s'alimentent sur la côte du Pacifique. PHOTO: PAUL NICKLEN / URSUS PHOTOGRAPHY







PHOTO: TERRY A. PARKER / URSUS PHOTOGRAPHY

Le maintien des liens naturels entre les aires protégées essentielles conserve le vaste habitat nécessaire aux espèces clés, telles que le grizzli.

Un exemple classique d'un effet disproportionné indirectement contrôlé par une espèce carnivore clé est le rétablissement de la loutre de mer indigène (*Enhydra lutris*) qui est presque disparue du long de la côte du Pacifique de l'Amérique du Nord, et la prédation des populations d'oursins qui s'ensuivit. Faute d'être contrôlés par les loutres de mer, les oursins brouteurs avaient complètement dépouillé les forêts de varech et transformé de vastes étendues d'eaux côtières en « terrains dénudés d'oursins ». Le retour des loutres a donné lieu à une réduction du nombre d'oursins et a permis le rétablissement des forêts de varech et des invertébrés, des poissons et des oiseaux marins qui en dépendaient.

En supposant que la régulation descendante constitue un phénomène écologique essentiel dans de nombreux écosystèmes, il est essentiel de définir les conditions qui soutiennent des populations robustes de grands carnivores supérieurs. De grandes régions sûres sont de toute évidence nécessaires mais ne suffisent pas. En effet, de grandes régions principales isolées, peu importe leur taille, sont rarement, sinon jamais, assez grandes pour assurer une viabilité démographique et génétique à long terme pour ces animaux. Donc, un élément essentiel des programmes de conservation régionaux serait l'entretien ou la restauration de la dynamique, des

interactions et des migrations des populations, communes aux paysages naturels, pré-agricoles et pré-industriels.

La restauration des régimes de perturbations historiques dans les paysages est aussi essentielle. Parce que beaucoup de forces abiotiques, dont les ouragans et les feux de forêts, sont incontrôlables, les réseaux de terrains vierges doivent être assez grands et configurés de façon à éviter qu'une seule perturbation ne puisse éliminer la majeure partie d'un certain type d'habitat, tel que les forêts matures. Il faut éviter de telles perturbations afin de prévenir une recolonisation des sites desquels des espèces particulières ont disparues ou une perturbation permanente des interactions entre les niveaux trophiques.

Même s'il s'est avéré difficile de démontrer rigoureusement que n'importe quel petit lien entre les paysages augmente le déplacement des espèces animales cibles, les preuves démontrent que, dans l'ensemble, la facilitation du déplacement des individus entre les fragments d'habitats peut accroître la résistance des populations et la survie locale des espèces. Les espèces diffèrent dans leurs façons de voir et d'utiliser un paysage dégradé ou fragmenté. Par conséquent, les solutions de connectivité doivent différer selon les espèces et le milieu. Pendant la conception des liens entre les paysages, il y a

donc une première étape essentielle consistant à déterminer à quelles espèces ces liens doivent profiter.

Dans de nombreuses régions, il se peut qu'il faille rétablir des liens entre des régions protégées principales isolées simplement afin d'atteindre une surface qui a la grandeur requise pour maintenir la diversité et la résistance écologique. À plus grande échelle, des liens inter-régionaux, comme ceux qui sont prévus par le projet Yellowstone to Yukon (Yellowstone to Yukon Conservation Initiative 1998), seront aussi nécessaires. Ces liens favorisent la circulation et la dispersion des gènes de grizzli (*Ursus arctos*) et d'autres espèces réparties sur de grandes distances, entre les Rocheuses du Nord dans les États-Unis et le Nord du Canada.

Un des principes les plus controversés en ce qui concerne les programmes de conservation régionaux suppose que la plupart des régions principales nécessiteront une forme de restauration quelconque, et certaines auront même besoin d'une gestion active à perpétuité. Bien que les besoins de restauration varient d'une région à l'autre, trois facteurs clés doivent être considérés dans toutes les initiatives de restauration : le contrôle des espèces étrangères envahissantes, la réintroduction ou le rétablissement des espèces indigènes et des dispositions pour le rétablissement des processus et des perturbations naturels. De nombreux territoires en Amérique du Nord ont été tellement mal gérés pendant si longtemps qu'il faudra des décennies avant d'y réaliser un système de régions protégées où les régimes de feux naturels, de cours d'eau, d'interactions prédateurs/proies et d'autres processus écologiques prévaudront. Mais sans le rétablissement des conditions naturelles sur de grandes régions, la réalisation d'une protection complète ou efficace de la biodiversité ne sera pas possible.

*Les idées résumées ici doivent beaucoup de leur perspective aux 30 biologistes qui ont participé à un Wildlands Project Science Workshop, qui a eu lieu du 20 au 23 novembre 1997 à Tucson, Arizona, commandité par The Wildlands Project.*

*Michael E. Soule (courriel : soule@co.tds.net) est le directeur scientifique du Wildlands Project et professeur émérite des études environnementales à la University of California, Santa Cruz. John Terborgh (courriel : manu@acpub.duke.edu) est professeur au Center for Tropical Conservation, Duke University.*

## Les collectivités conservent les « liens entre les habitats »

RÉDIGÉ PAR : JEAN LANGLOIS

Les propriétaires fonciers et les protecteurs de l'environnement collaborent afin de créer un réseau transfrontalier d'habitats fauniques liant le parc provincial Algonquin en Ontario et le parc Adirondacks dans l'État de New York, deux des plus grands et plus anciens parcs de l'Est de l'Amérique du Nord.

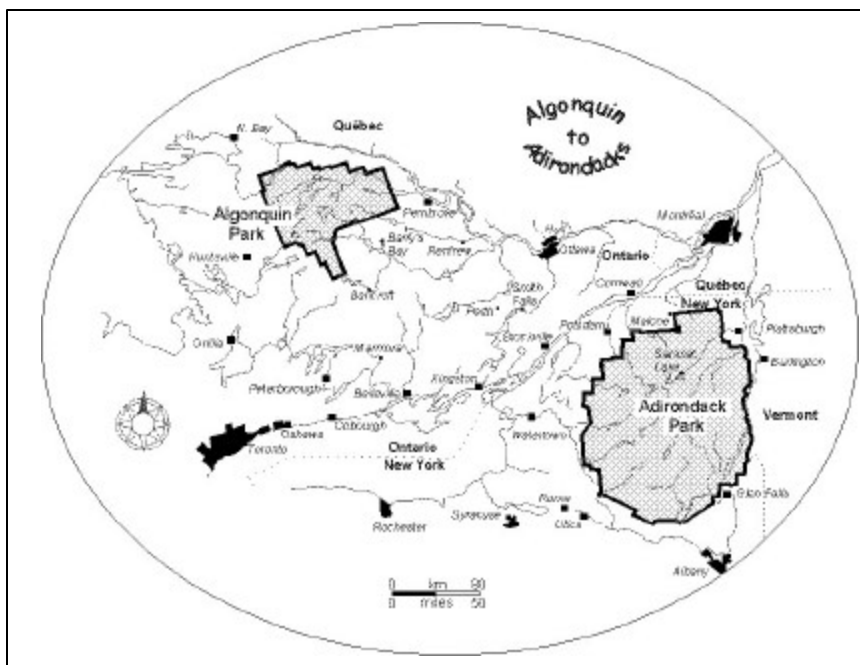
Dans le cadre de cette initiative intitulée « Algonquin to Adirondacks » (A to A), les propriétaires fonciers réservent des terres pour lier ces « aires protégées essentielles » qui accueillent d'importantes populations d'espèces indigènes, rares et communes. Pour un grand nombre de ces espèces, notamment les grands mammifères tels que les loups qui se déplacent le long de l'axe nord-sud entre les parcs, le maintien de ces liens est essentiel à leur survie à long terme (voir le Rapport spécial, page 4).

Le chapitre de la vallée de l'Outaouais de la Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada qui, au début des années 1990, a proposé l'Initiative, considère cette région idéale. Contrairement aux liens de plus en plus étroits plus à l'Ouest dans le système des Grands Lacs (c'est-à-dire aux jonctions des lacs Ontario et Érié et des lacs Érié et Huron), la chaîne de l'Algonquin aux Adirondacks constitue toujours un lien écologique fonctionnel.

Centrée sur les terres accidentées de l'axe de Frontenac, la région est caractérisée par une couverture de forêts élevées et de terres humides et par des densités relativement faibles de population humaine et de routes. Une image prise par satellite montre que la région possède la plus dense couverture d'arbres du Sud de l'Ontario et du Nord de l'État de New York. De plus, les Mille-Îles dans le fleuve Saint-Laurent servent de chemin aux animaux traversant la voie maritime.

La vaste gamme d'organismes et de particuliers participant à l'Initiative ont élaboré conjointement six principes opérationnels qui se résument comme suit :

- une perspective des paysages : puisque la gestion des terres autour des parcs influe sur la valeur de la conservation des parcs eux-mêmes, les propriétaires fonciers peuvent gérer les terres afin de conserver l'intégrité de l'ensemble du paysage;
- l'intendance : il s'agit de s'occuper des terres et de prendre des décisions sur la méthode de gestion des propriétés foncières dans le but de maintenir les caractéristiques souhaitables de celles-ci;



Des propriétaires fonciers et des protecteurs de l'environnement sont en train de créer un réseau transfrontalier d'habitats d'espèces sauvages liant le parc provincial Algonquin en Ontario et le parc Adirondack dans l'État de New York.

COURTOISIE : KEN BUCHAN.

- la collaboration : les scientifiques et les propriétaires fonciers doivent travailler ensemble afin de combiner la biologie de la conservation aux besoins des gens qui habitent sur ces terres;
- sans limites frontalières : le maintien de l'intégrité écologique de la région Algonquin-Adirondacks nécessite que les gens transcendent les frontières politiques;
- la souplesse : les partenaires de l'Initiative doivent reconnaître qu'ils devront apprendre au fur et à mesure et être souples dans leur planification;
- le changement à long terme : l'établissement de populations durables, tout en maintenant un habitat naturel sain, est un processus à long terme et la réalisation de la vision de l'Initiative nécessitera de nombreux changements graduels.

Dans la région entre les deux parcs, les pressions découlant de l'urbanisation s'accroissent alors que les gens quittent les grandes agglomérations de Toronto et de Montréal et que des villes régionales, telles que Kingston et Brockville, prennent de l'ampleur.

Deux tiers de la région constituent une propriété privée, alors l'intendance volontaire des terres privées est la pierre angulaire de « A to A ». Les propriétaires fonciers individuels sont en tête, voyant leur propriété d'une toute nouvelle perspective, discutant avec des voisins et chacun jouant un rôle essentiel dans l'ensemble.

La meilleure façon de maintenir cet énorme réseau d'habitats ne sera pas par l'intermédiaire de politiques gouvernementales ou de règlements imposés, mais plutôt au moyen de mesures volontaires entreprises par des milliers de propriétaires fonciers individuels. Leur nouvelle vision de la conservation des paysages est fondée sur la croyance commune que les répercussions des milliers de mesures individuelles entretiendra ce lien au cours de ce siècle et de ceux à venir.

*Jean Langlois [langlois@cyberus.ca] est directeur administratif du chapitre de la vallée de l'Outaouais de la Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada et coordonnateur de l'initiative Algonquin to Adirondacks. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web [www.AtoA.org].*

## Mise à jour sur le COSEPAC

# Les connaissances traditionnelles vont améliorer le processus

RÉDIGÉ PAR : SARA GOULET

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) améliore l'évaluation des espèces en péril au Canada en incorporant dans le processus les connaissances traditionnelles autochtones (CTA). De justes évaluations des espèces en péril sont de grande importance en vertu du projet de loi sur la protection des espèces en péril (LPEP). Conformément à cette loi, les ressources servant à l'élaboration de plans de rétablissement et de gestion mettraient l'accent sur les espèces inscrites à la liste par le COSEPAC comme étant menacées ou en voie de disparition.

Les connaissances traditionnelles autochtones, que l'on nomme aussi les connaissances écologiques traditionnelles, constituent la base de connaissances que détiennent les peuples autochtones du Canada qui dépendent des terres pour leur survie à long terme. Par l'observation et l'expérimentation, les détenteurs de CTA continuent à élaborer une base de connaissances dynamiques et

innovatrices des terres, de l'environnement et des espèces qui y vivent.

Un groupe spécial de travail a été constitué afin de concevoir un processus permettant de combler les lacunes entre la science occidentale et la science autochtone, permettant ainsi d'incorporer les CTA dans les fonctions du COSEPAC. L'information et les connaissances sur les espèces en péril provenant des CTA ne sont pas publiées, ce qui explique pourquoi il est impossible de simplement les ajouter aux procédures d'évaluation actuelles.

Pour incorporer efficacement les CTA dans le processus, il faut absolument combler ces lacunes. Les processus occidentaux et autochtones produisent tous les deux des résultats fondés sur l'observation et l'expérimentation, mais ils utilisent différents moyens pour les interpréter et les conserver. Les universités forment, par exemple, les scientifiques occidentaux à interpréter les résultats par écrit suivant des normes établies, ce qui facilite la communication et la compréhension dans

l'ensemble du monde universitaire. De la même façon, les détenteurs de CTA utilisent différentes méthodes d'interprétation des résultats, lesquels sont présentés oralement aux membres de leur communauté. Cette interprétation est, de plus, formulée dans un contexte plus large et elle tient compte des croyances spirituelles afférentes.

Henry Lickers, du bureau de l'Environnement pour le Conseil des Mohawks d'Akwesasne, dirige ce groupe de travail. Le Secrétariat du COSEPAC a aussi embauché une coordonnatrice responsable des connaissances traditionnelles autochtones afin d'appuyer et de favoriser les initiatives de ce groupe.

*Sara Goulet est la coordonnatrice responsable des connaissances traditionnelles autochtones pour le Secrétariat du COSEPAC à l'administration centrale du Service canadien de la faune à Hull (Québec).*

## Mise à jour de la CITES

# Examens des critères : Les experts examineront les recommandations cet hiver

RÉDIGÉ PAR : BERTRAND VON ARX

L'organe international qui régleme le commerce des espèces en péril a entamé un examen de ses critères d'inscription.

La Conférence des Parties de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) a planifié d'examiner les critères utilisés pour inscrire des espèces à ses annexes au cours de sa dernière réunion tenue à Nairobi en avril dernier.

Les espèces sont inscrites en vertu de la CITES dans l'une des trois annexes, chacune desquelles impose des différents niveaux de contrôle sur l'importation et/ou l'exportation en fonction de la durabilité du commerce de l'espèce en péril. L'annexe I, qui comprend toutes les espèces menacées de disparition et touchées par le commerce, contient les restrictions les plus sévères.

Les critères biologiques actuels de l'annexe I comprennent :

- une petite population sauvage;
- une aire de répartition limitée;
- un déclin du nombre d'individus dans la nature.

Une espèce est inscrite à l'annexe II si elle peut devenir menacée de disparition, même si elle ne l'est pas actuellement, à moins que le commerce des spécimens de ladite espèce ne soit pas assujéti à une stricte réglementation.

Un groupe d'experts s'est réuni cet été à Canberra, en Australie, afin d'examiner les critères. L'objectif du groupe est d'examiner la validité scientifique des critères et de proposer des améliorations où elles sont nécessaires. Un rapport portant sur cette première réunion est disponible sur le site Web de la CITES [www.cites.org] aux fins de consultation (voir la notification 2000/51). Le groupe accepte volontiers

les commentaires.

En décembre 2000, deux comités techniques de la CITES se réuniront en Virginie occidentale, É.-U., pour discuter des recommandations du groupe. La réunion servira de forum pour toutes les personnes concernées par la CITES et qui désirent exprimer une opinion, y compris les autorités scientifiques et de gestion, les organismes d'application, les groupes de conservation et des représentants du secteur privé.

De nombreuses autres séries de consultation auront lieu jusqu'à la présentation d'un rapport final à la prochaine réunion de la Conférence des Parties en 2002.

*Le botaniste Bertrand von Arx est vice-président du Comité sur les plantes de la CITES, représentant de la région nord-américaine, Autorité scientifique pour les plantes au Canada; il demeure à Lumby, C.-B. [vonarx@junction.net].*



## La surveillance des déplacements du plus grand reptile du monde

RÉDIGÉ PAR : KATHLEEN MARTIN

En août 1997, plusieurs pêcheurs et visiteurs à l'entrée du port de Shelburne en Nouvelle-Écosse ont été témoins du rassemblement d'une douzaine ou plus de créatures qui semblaient préhistoriques. Certaines planaient, grandes comme des lits, à la surface de la mer dans l'éclat du soleil, leurs grands dos rugueux perçant à peine la surface de l'eau. Les têtes aplaties d'autres sortaient de l'eau comme des bouées foncées ou des phoques.

De nombreuses personnes identifièrent correctement ces animaux : ils étaient en présence de tortues luths (*Dermodochelys coriacea*). Il semblait, cependant, que les rapports faisaient état d'un trop grand nombre d'individus, peut-être en raison des légendes inspirées par le plus grand reptile du monde. Il est très rare de trouver de nombreuses tortues luths dans une aire restreinte à moins qu'elles ne nichent. Il semblait improbable d'en trouver un aussi grand nombre en Nouvelle-Écosse, où il n'y a que 73 rapports officiels existants de l'espèce.

Cependant, les données recueillies en 1998 par un groupe qui travaille maintenant à partir de la Dalhousie University et qui se nomme groupe de travail sur la tortue luth de la Nouvelle-Écosse, ont prouvé que les rapports étaient non seulement possibles, mais certainement véridiques. Le groupe de travail est un groupe de recherche et de conservation de la tortue marine fondé sur la collaboration, qui fait intervenir des pêcheurs commerciaux et des scientifiques. À l'été en question, avec l'aide de pêcheurs et de propriétaires de bateaux d'excursion, Mike James, étudiant diplômé et coordonnateur du groupe de travail, a recueilli plus de 170 observations géoréférencées de tortues luths dans les eaux de la Nouvelle-Écosse. Cette recherche a démontré que la tortue est un visiteur régulier des eaux canadiennes.

La présence de la tortue luth dans l'Atlantique Nord fascine les biologistes pour deux raisons. Premièrement, l'espèce elle-même, qui existe

presque inchangée depuis plus de 100 millions d'années, est mystérieuse pour les scientifiques relativement à de nombreuses questions fondamentales, y compris la rapidité de leur maturation, leurs aires de reproduction et leurs besoins en

matière d'habitat. Contrairement à toutes les autres tortues marines, la tortue luth, qui peut atteindre jusqu'à deux mètres de long et peser plus de mille livres, n'a pas de carapace dure, ni d'écaillés, ni de pinces. Sa carapace en forme de larme est plutôt couverte d'une peau épaisse, bleue encre et huileuse, et elle est caractérisée par sept crêtes étalées sur toute sa longueur.

Après sa naissance, la tortue luth retourne sur terre seulement pour nicher sur des plages tropicales. Les tortues luths mâles ne reviennent jamais sur terre. La tortue luth entreprend de grandes migrations, traversant des bassins océaniques complets à la recherche de méduses, sa proie principale. Elle est donc une espèce difficile à étudier lorsqu'elle n'est pas dans son site de nidification. Il est cependant essentiel à son rétablissement d'étudier son comportement en mer. Les scientifiques sont d'avis que la connaissance des tendances de migration de la tortue luth aurait peut-être fait tourner la chance de la population du Pacifique qui est maintenant



PHOTO: R. ACKER/R. COTTER, LTWG

En suivant les déplacements de la tortue luth, les scientifiques espèrent mieux connaître le plus grand

en voie de disparition imminent.

En 1981, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a inscrit cette tortue à la liste comme étant en voie de disparition dans les océans Atlantique et Pacifique. Ainsi, les recherches effectuées par le groupe de travail dans les eaux canadiennes, où les menaces comprennent la pollution marine et les prises accessoires par les pêcheurs, sont donc aussi essentielles que fascinantes. En septembre 1999, Mike James et les pêcheurs du groupe de travail ont été les premiers au monde à marquer une tortue luth en mer au moyen d'un émetteur par satellite et les premiers à marquer par satellite une tortue luth mâle. La tortue marquée a fourni aux scientifiques un premier aperçu des déplacements des tortues luths dans les eaux canadiennes.

En août 2000, Mike James et le groupe de travail ont été les premiers à marquer une tortue femelle en mer au moyen d'un transmetteur par satellite. L'information sur ses déplacements jettera de la lumière sur les destinations des tortues dans l'Atlantique Nord-Ouest et les moments et les endroits où elles sont en péril. Nous espérons que ces tortues et les autres tortues que le groupe de travail marquera à l'avenir fourniront l'information nécessaire permettant d'assurer que la dévastation de la population du Pacifique n'est pas répétée dans l'Atlantique.

Kathleen Martin est directrice des communications pour le groupe de travail sur la tortue luth de la Nouvelle-Écosse. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web [www.seaturtle.ca].

### L'Éspace pour les espèces

Le travail de Mike James et du groupe de travail sur la tortue luth de la Nouvelle-Écosse est un projet parmi quatre mis en vedette dans *Space for Species*, un programme éducatif à l'intention des élèves de la 6<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année. Élaboré par l'Agence spatiale canadienne, le Service canadien de la faune et la Fédération canadienne de la faune, ce programme de voyage en espace et de suivi des déplacements d'espèces rend les sciences et la technologie réelles dans les salles de classe. Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le 1 800 563-WILD ou envoyer un message électronique à l'adresse info@cwf-fcf.org.